



CC Entre la Grosne et le Mont Saint Vincent (Siren : 200040327)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Savigny-sur-Grosne
Arrondissement	Mâcon
Département	Saône-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison communautaire
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	71460 SAVIGNY SUR GROSNE
Téléphone	
Fax	
Courriel	cdcgrsne@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 182
-----------------------------	-------

Densité moyenne 23,75

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
71	Ameugny (217100072)	155
71	Bissy-sous-Uxelles (217100361)	73
71	Bonnay (217100429)	327
71	Burnand (217100676)	137
71	Burzy (217100684)	71
71	Chapaize (217100874)	140
71	Collonge-en-Charollais (217101393)	144
71	Cormatin (217101450)	576
71	Cortevaix (217101476)	267
71	Curtil-sous-Burnand (217101641)	134
71	Genouilly (217102144)	428
71	Joncy (217102425)	550
71	Le Puley (217103639)	86
71	Le Rousset (217103753)	258
71	Malay (217102722)	251
71	Marizy (217102797)	474
71	Mary (217102862)	238
71	Mont-Saint-Vincent (217103209)	345
71	Saint-Clément-sur-Guye (217104009)	141
71	Saint-Gengoux-le-National (217104173)	1 078
71	Saint-Huruge (217104272)	58
71	Saint-Martin-la-Patrouille (217104587)	61
71	Saint-Micaud (217104652)	269
71	Saint-Romain-sous-Gourdon (217104777)	506
71	Saint-Ythaire (217104926)	133
71	Savigny-sur-Grosne (217105071)	184
71	Vaux-en-Pré (217105634)	98

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies <i>. Etude de projets de développement éolien sur le territoire intercommunal</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>AssainissementCréation et gestion d'un service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.) SPANC - création</i> <i>- entretien et contrôle de l'ANC</i>

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

Protection et mise en valeur de l'environnement : Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

. Collecte et traitement des ordures ménagères, conformément aux dispositions prévues en annexe. - installations de points propres - installation de déchetteries

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Protection et mise en valeur de l'environnement : Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

Collecte et traitement des ordures ménagères, conformément aux dispositions prévues en annexe. - installations de points propres - installation de déchetteries

- Autres actions environnementales

Protection et mise en valeur de l'environnement :Entretien et gros travaux sur les cours d'eau non domaniaux d'intérêt communautaire, sont d'intérêt communautaire la Grosne, la Guye et leurs affluents. Promotion du fleurissement

Sanitaires et social

- Action sociale

** Compétences optionnelles : Création et gestion d'un relais de services publics au sens de la circulaire interministérielle du 2 août 2006 (NOR INT K 0600073 C) Paiement des dépenses d'aide sociale incombant aux communes membres de la communauté de communes Soutien à l'A.D.M.R. et au service de Portage de Repas par le biais de conventions création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S), pour le portage des repas à domicile et le développement des services à la personne notamment les plus jeunes, avec la mise en place d'un relais assistante maternelle. gestion centre de loisirs et aménagement des locaux des centres de loisirs d'intérêt communautaire*

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Actions de développement économique : -Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les futures zones d'activité dont la superficie est supérieure à 1 hectare. Création, aménagement, entretien et gestion des nouvelles zones d'activités artisanales, commerciales ou tertiaires.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Actions de développement économique : -Actions de développement économique d'intérêt communautaire, sont d'intérêt communautaire : *Actions de promotion économique de la communauté de communes*La création, l'aménagement et l'entretien des nouvelles pépinières d'entreprises . Soutien aux initiatives de développement local et au maintien des activités existantes : - La participation aux associations de développement économique et touristique.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

compétences facultatives : Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements de petite enfance d'intérêts communautaires, sont d'intérêts communautaires : les nouveaux équipements implantés sur la commune de St Gengoux le National . Création et fonctionnement d'une bibliothèque . Création d'équipements sportifs de proximité, en priorité dans les communes ayant une école. . Création d'aires de jeux

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Equipements culturels et sportifs : Construction, aménagement, entretien et gestion des nouveaux équipements sportifs.

- Etablissements scolaires

Mise en place de cours de langue dans les écoles et d'un projet pédagogique annuel en concertation avec les services de l'éducation nationale.

- Activités péri-scolaires

** Compétences facultatives : Mise en place, suivi, animation et gestion du Contrat Temps Libre. Soutien à l'association « Rencontres et Loisirs », et soutien aux projets éducatifs portés par les associations organisant des activités périscolaires. Mise en place de cours de langue dans les écoles et d'un projet pédagogique annuel en concertation avec les services de l'éducation nationale.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

Développement rural et social : - Expérimentation d'animations informatiques en milieu rural.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Aménagement de l'espace : -Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur. - Elaboration, mise en oeuvre et évaluation de contrats de développement territoriaux. . Elaboration du schéma de cohérence territoriale éventuellement en collaboration avec d'autres collectivités territoriales, à l'exclusion des autorisations d'occupation des sols et des documents permettant de les établir (plan local d'urbanisme, carte communale), qui demeurent de la compétence des communes lorsqu'elles détiennent cette compétence.

- Schéma de secteur

Aménagement de l'espace : -Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Aménagement de l'espace : -Création, aménagement et entretien de nouvelles zones d'aménagement concerté.

- Transport scolaire

Aménagement de l'espace : -L'organisation et la gestion du transport scolaire des enfants des écoles élémentaires et pré-élémentaires ressortissants des communes membres, dans le cadre des 3 R.P.I. existants (Jean Tardieu, Cormatin/Malay et Bonnay/Cortevaix/Saint Ythaire) ou conformément à la carte scolaire et hors dérogations.

- Etudes et programmation

Aménagement de l'espace : -L'étude, la préparation et la représentation des communes au sein des programmes d'intérêt intercommunal liés à l'aménagement du territoire communautaire, coordination avec d'autres échelles de territoire (Pays, ...)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Voirie :Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire, sont d'intérêt communautaire les voies communales revêtues, y compris ouvrages d'art, ponts et murs de soutènement, à l'exclusion des chemins ruraux, des fossés, des trottoirs et du déneigement. (Un règlement intérieur sera établi en application du présent article). Création, aménagement et entretien des voies communales et des chemins ruraux revêtus .

Développement touristique

- Tourisme

Actions de développement touristique-L'aménagement et l'entretien de l'aire de loisirs à Cormatin.-L'aménagement, l'entretien et la gestion des 80 emplacements du camping du Gué, à Savigny-sur-Grosne.-La création et l'aménagement des équipements touristiques à l'attention des usagers de la Voie Verte, construits à compter de 2003 et aux abords immédiats de la Voie Verte (accès direct)-Le soutien des actions de l'Office de Tourisme cantonal par le biais d'une convention -L'instauration et la gestion d'une Taxe de séjour.-L'étude, la signalétique, le balisage, l'équipement et l'entretien des sentiers labellisés « Balades Vertes ». -L'étude pour la création et la mise en oeuvre d'un Pays d'Art et d'Histoire. Tourisme Réalisation du programme du schéma local d'aménagement et d'environnement touristique et de son évolution dans le cadre communautaire - Mise en valeur du patrimoine naturel et architectural, site protégé, édifice classé ou inscrit ou présentant un intérêt architectural ou culturel reconnu à l'exclusion des travaux sur les bâtiments dès lors qu'ils sont propriété d'une commune membre. - La promotion des richesses touristiques et des produits du terroir. - La valorisation et la création de structures d'accueil touristique. - Gestion et entretien des chemins inscrits au PDIPR. - Création et gestion des balades vertes

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Politique du logement et cadre de vie :Politique du logement social d'intérêt communautaire, sont d'intérêt communautaire Les études pré-opérationnelles, la participation et le suivi d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Mise en place d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Autres

- Gestion d'un centre de secours

* *Compétences facultatives : Paiement de la contribution financière au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour les communes membres de la communauté de communes*

- NTIC (Internet, câble...)

Mise en place de Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (N.T.I.C).

Sanitaires et social

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S), pour le portage des repas à domicile et le développement des services à la personne notamment les plus jeunes, avec la mise en place d'un relais assistante maternelle.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
71	SYNDICAT MIXTE DU CHALONNAIS (200033553)	SM fermé	158 021

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)